

***ASPONA - ADET - GIR Maralpin – Legambiente Imperia
Pro Natura Cuneo - Roya Expansion Nature***

Reconstruction du tunnel routier de Tende

Demande adressée par quatre associations françaises (Est du département des Alpes-Maritimes et deux associations italiennes (Ligurie et Piémont) à Madame Dominique Voynet, Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et à Monsieur Jean-Claude Gayssot, Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement de la République française

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

En mai 1998, dans le rapport qu'ils ont rédigé à votre demande, Messieurs Christian Brossier, Jean-Didier Blanchet et Michel Gérard, Ingénieurs Généraux des Ponts et Chaussées, ont appelé l'attention du Gouvernement sur :

- *"la nécessité de réparer ou de reconstruire le tunnel routier de Tende"... "les décisions concernant Tende (devant) impérativement être prise pour le prochain contrat de plan Etat-Région"...*
- *le fait "qu'il a semblé intéressant de préconiser le retubage du tunnel actuel, solution aussi durable qu'un tunnel neuf, mais sans en améliorer les caractéristiques afin de ne pas favoriser un trafic PL (poids lourds) qui viendrait perturber une vallée alpine fort pittoresque et fragile, celle de la Roya... Le coût de réparation, à préciser, serait certainement inférieur à celui d'un tunnel neuf, actuellement évalué à 800 MF. Pendant la durée des travaux, une route roulante à travers le tunnel ferroviaire pourrait être mise en service... Cette solution est en effet, si elle s'avère possible (ce qui paraît vraisemblable car elle a été pratiquée en 1988/89), probablement moins coûteuse que les travaux de nuit avec installation et repliement quotidien des chantiers".*

Le 27 février 1999, lors d'une réunion-débat organisée à Cuneo (Piémont), en la présence de Madame la Ministre de la République italienne Livia Turco, sous la présidence d'autorités régionales françaises et italiennes, et avec la participation de Monsieur Noël Lebel, co-président français de la Commission intergouvernementale, Monsieur Giuseppe d'Angiolini, président de l'A.N.A.S. (Direction des Routes et de l'Équipement italiens), a annoncé la disponibilité de ses Services pour la réalisation, en urgence et à titre de démonstration, dans la partie italienne de l'ouvrage, d'une consolidation-réalésage d'une section centrale en péril, sur une longueur de 250 mètres et en portant sa largeur de 6 mètres à 10 mètres, selon un procédé susceptible de ne pas interrompre la circulation.

Dans son intervention, Monsieur d'Angiolini avait même précisé que les fonds nécessaires étaient disponibles pour réaliser ces travaux au cours de l'année 1999.

Or, tandis que ces recommandations et ces annonces semblent n'avoir pas eu de suites, des rumeurs se propagent relativement à des engagements fermes en faveur du percement d'un nouveau tunnel, entreprise dont on peut pourtant se douter qu'elle impliquerait, au contraire d'un retubage, des coûts et surtout des délais de réalisation, a priori largement supérieurs, sans affranchir pour autant des travaux urgents nécessaires à la sécurisation de l'ouvrage existant.

Nous référant aux conclusions de la rencontre entre les ministres français et italien chargés de l'Équipement et des Transports dans le cadre du Sommet franco-italien des 5 et 6 octobre 1998 à Florence",

- annonçant que *"la commission intergouvernementale Nice-Cuneo prendra dorénavant le nom de "Commission intergouvernementale pour l'amélioration des liaisons franco-italienne dans les Alpes du sud" (et que) son mandat sera étendu à l'étude et aux concertations nécessaires pour préparer les choix des deux Gouvernements en matière de développement, dans une perspective intermodale, de l'ensemble des liaisons franco-italiennes dans les Alpes du sud"*,
- convenant que *"la mise ne sécurité du tunnel de Tende constitue une priorité absolue et (qu') à ce titre une étude technique de réaménagement du tunnel actuel sera conduite dans les six mois par la Direction Départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes pour la partie française et par les organes techniques compétents du ministère des travaux publics italiens sous l'autorité de la CIG Alpes du Sud"*,
- précisant que ces administrations *"veilleront tout particulièrement à proposer des solutions qui ne conduisent pas à une augmentation du trafic de transit des poids lourds"*,

nous nous permettons d'appeler votre attention sur l'urgence :

- de l'émergence, sinon de la mise sur pied, de la commission intergouvernementale dont la refondation a été annoncée il y a plus d'une année,
- d'une étude comparative réellement approfondie et exhaustive des différentes solutions envisageables pour sécuriser l'itinéraire interrégional du Col de Tende.

Dans le cadre de la concertation annoncée, les associations soussignées expriment leur souhait d'apporter à cette réflexion leur contribution qui portera notamment sur les points suivants :

- l'existence, sur le même axe, d'une voie ferrée moderne (ligne Nice/Vintimille – Cuneo) d'excellentes caractéristiques, et dont les potentialités sont importantes et grandement inemployées ;
- l'impérieux devoir de préserver les patrimoines naturels, touristiques et culturels de vallées (la Roya et la Vermentagna) qui notamment bordent les parcs nationaux du Mercantour et des Alpi Marittimi) et assurent les ressources en eau du sud-Piémont (Province de Cuneo) ainsi que des deux Riviéras (ligure et azurénne) et de la Principauté de Monaco.

Breil sur Roya, le 30 décembre 1999

Signataires :

Pour l'ASPONA : Madame Nicole OVAERE, Présidente

Pour l'ADET : Madame Catherine RAINAUDO, Vice-Présidente

Pour le GIR Maralpin : Monsieur Jacques MOLINARI, Secrétaire

Pour Legambiente Imperia : Dott. Maurizio FUSCO, Délégué régional

Pour Pro Natura Cuneo : Professore Domenico SANINO, Président

Pour Roya Expansion Nature : Monsieur Jean-Pierre PLAVINET, Président

Pièce jointe : Fiche signalétique des associations